

STATION DE CHARGEMENT DE BATTERIES

Inspection réalisée par :

Département :

Date :

Vérification

	OUI	NON	N/A
Absence de produits combustibles ou de vapeurs inflammables à proximité – aucun produit inflammable, 1,5 m de distance de tout produit combustible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Absence de sources d'ignition à proximité – ex. : flamme nue, équipement de chauffage, opération de soudage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ventilation suffisante – pour ventiler les émanations inflammables d'hydrogène ¹	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recharge réalisée sur le chariot : couvercle du compartiment de la batterie ouvert pour évacuer les émanations et la chaleur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Système de manutention pour déplacer les batteries : capacité de levage affichée et compatible au poids à soulever	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lave-yeux à proximité immédiate de la station de chargement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signalisation SIMDUT pour les matières corrosives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Trousse de neutralisation en cas de déversement à proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Équipements de protection individuelle à proximité, selon les risques reliés à la tâche – ex. : gants, visière ou lunettes monocoques, tablier ou sarrau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rayonnage ou tablette servant d'entreposage <ul style="list-style-type: none"> • résistant à la corrosion • capable de supporter le poids de la batterie 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Usage d'outils non conducteurs pour les opérations à proximité des bornes des batteries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Batterie entreposée sur un dispositif anti-débordement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Surface des batteries libre de tout objet – ex. : outil, ruban à mesurer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Extincteur incendie ABC ou BC à proximité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Procédure de recharge des batteries affichée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Référence : NFPA 505, Fire Safety Standard for Powered Industrial Trucks Including Type Designations, Areas of Use, Conversions, Maintenance, and Operations (2006 edition).

1. Lors de la recharge d'une batterie électrique, de l'hydrogène et de l'oxygène sont émis. Ces gaz peuvent former un mélange explosif s'ils atteignent une certaine concentration dans l'air.